

GUIDE D'INFORMATION

Planification d'un séjour d'études hors Québec



« Rien ne développe l'intelligence comme les voyages. » (Émile Zola)

Bureau du recrutement étudiant et de la mobilité (BREM)

brem@etsmtl.ca

ÉTS

« Checklist » des pièces à joindre à votre dossier de candidature

Date limite: le dernier vendredi de janvier, avant 16 h 30

1. AVANT DE PRÉPARER UN DOSSIER :

- Assistez à une séance d'information obligatoire du BREM au cours de l'automne. Voir le BREM pour les dates. Les dates seront disponibles sur l'onglet international du site WEB de l'ÉTS.
- Assistez à une séance d'information obligatoire de votre département au cours de l'automne. Les dates seront disponibles sur l'onglet international du site WEB de l'ÉTS.

2. POUR PRÉPARER VOTRE DOSSIER :

- Prenez rendez-vous, au besoin, avec le BREM pour répondre à vos questions additionnelles.
- Prenez rendez-vous, dès que possible, avec votre coordonnatrice départementale pour faire approuver votre choix de cours. Note: Il est important d'arriver à ce rendez-vous préparé. Lors de la rencontre, vous devez présenter une proposition de choix de cours (concordance de cours) comportant les informations suivantes :
 - le nom du programme (de la filière) ainsi que le niveau
 - le nombre de crédits/ECTS (pour les universités européennes)
 - le nombre d'heures de cours, travaux dirigés et/ou travaux pratiques
 - les préalables obligatoires ou connaissances exigées pour s'inscrire à chacun des cours
 - le sigle de chaque cours et la description de son contenu (plan de cours, si possible)
 - la période à laquelle le cours est offert (à quel trimestre, semestre, etc.)
 - le formulaire de concordances signé

3. DÉPÔT DU DOSSIER:

- Remettre le dossier en deux copies au BREM le dernier vendredi de janvier (pour départ à l'automne et à l'hiver de l'année suivante)
- Remettre le dossier pour un seul choix d'établissement. Si vous êtes refusé pour votre premier choix, vous pourrez monter un deuxième dossier
- Les dossiers incomplets ou en retard seront refusés
- Ne pas brocher ou relier votre dossier (svp nous remettre deux copies du dossier). Une pince ou un trombone suffit
- Présentez les documents dans l'ordre mentionné ci-dessous

- À ceci, ajoutez une copie supplémentaire du formulaire de concordance de cours que nous transmettrons au Bureau du registraire

Le dossier de candidature complet est composé des pièces suivantes :

	Documents à remettre au BREM	Échange 1^{er} cycle	Échange 2^e ou 3^e cycle	Stage
	Date limite :	Dernier vendredi de janvier	Dernier vendredi de janvier pour échanges académiques (cours) OU Le plus tôt possible avant le départ pour échanges de recherche (pas de garantie de bourses disponibles après le dernier vendredi de janvier)	Le plus tôt possible avant le départ (pas de garantie de bourses disponibles après le dernier vendredi de janvier)
1.	<input type="checkbox"/> le <i>formulaire de demande de participation</i> au programme d'échange étudiant dûment rempli	OUI	OUI	OUI
2.	<input type="checkbox"/> le <i>formulaire électronique de demande de participation</i> au programme d'échange étudiant de la CREPUQ (si tel est le cas)	OUI si vous allez suivre des cours dans un établissement CREPUQ	OUI si vous allez suivre des cours dans un établissement CREPUQ	NON
3.	<input type="checkbox"/> une copie de l' <i>acte de naissance</i> ou du <i>passport</i> , ou toute autre preuve de citoyenneté	OUI	OUI	OUI
4.	<input type="checkbox"/> une copie officielle du <i>relevé de notes</i> émise par le Bureau du registraire de l'ÉTS	OUI	OUI	OUI
5.	<input type="checkbox"/> un <i>curriculum vitae</i> rédigé dans la langue officielle d'enseignement de l'établissement d'accueil	OUI	OUI	OUI
6.	<input type="checkbox"/> une <i>lettre de motivation</i> (1 page) rédigée par le candidat dans la langue officielle d'enseignement de l'établissement d'accueil présentant les objectifs de formation poursuivis dans le cadre du programme d'études à l'international. N'oubliez pas de dater et signer votre lettre! S.V.P. la faire relire pour vérifier la syntaxe et la grammaire.	OUI	OUI	OUI
7.	<input type="checkbox"/> une <i>lettre d'attestation</i> rédigé par le candidat expliquant le niveau de connaissance de la langue	OUI	OUI	NON

	dans laquelle se donnent les cours offerts à l'établissement d'accueil (sauf pour les établissements dont la langue d'enseignement est le français). Notez que certains établissements exigent aussi la réussite du test <u>TOEFL</u>			
8.	<input type="checkbox"/> le <i>formulaire de concordance de cours</i> signé par le coordonnateur aux affaires départementales, pour chaque établissement d'accueil. La concordance de cours doit être considérée à temps complet (un minimum de 12 crédits/trimestre au 1 ^{er} cycle et l'équivalent de 9 crédits/trimestre aux 2 ^e et 3 ^e cycles)	OUI	OUI si vous allez suivre des cours	NON
9.	<input type="checkbox"/> une <i>lettre de recommandation</i> rédigée par un professeur, maître d'enseignement ou un chargé de cours enseignant à l'ÉTS. Cette lettre doit être écrite dans la langue officielle d'enseignement de l'établissement d'accueil ou en anglais	OUI	NON	NON
10.	<input type="checkbox"/> une <i>lettre d'invitation</i> de l'établissement d'accueil ou du laboratoire de recherche	NON	OUI (s'il y a lieu)	NON
11.	<input type="checkbox"/> une <i>lettre de soutien du directeur de recherche ou de programme</i> à l'ÉTS, son approbation du projet, les dates du séjour ainsi que le nombre de crédits de cours ou de recherche qui seront validés au retour de l'étudiant. <i>L'étudiant doit être inscrit à temps complet</i> . Cette lettre doit être signée par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur du programme.	NON	OUI	NON
12.	<input type="checkbox"/> Le formulaire <i>Autorisation de stage</i> du Service des enseignements coopératifs	NON	NON	OUI
13.	<input type="checkbox"/> une <i>lettre d'embauche de l'employeur</i> précisant les dates du stage et la rémunération	NON	NON	OUI

IMPORTANT!

Plusieurs établissements exigent que les étudiants fassent une demande d'admission en ligne. Il est de votre responsabilité de vérifier si l'établissement d'accueil l'exige, en plus de l'inscription papier ci-dessus. Il est donc primordial de visiter le site internet de votre établissement d'accueil et de vérifier la date limite de l'admission en ligne afin de répondre aux exigences souhaitées.

Cette action n'est pas prise en charge par le BREM, ni par votre département.

Calendrier des démarches pour dépôts des candidatures en automne 2012 ou hiver 2013

Dernier vendredi de janvier, avant 16 h 30 S.V.P. ne pas déposer votre dossier avant le dernier vendredi de janvier, à moins d'être en stage	Date limite pour déposer le dossier complet au BREM
Début février	Dossier <u>complet</u> est analysé par le BREM
Début mars	Envoi des lettres d'admission au programme d'échanges (définitive ou conditionnelle) BREM
Fin mars	Envoi des dossiers aux établissements partenaires
Fin avril ou début mai	Séance pré-départ obligatoire pour partir en programme d'échange Remise des lettres de confirmation de bourses de mobilité
Avril à juillet (départ en sept.) Avril à novembre (départ en janv.)	Réception des réponses des établissements partenaires (lettres d'admission vous permettant de faire votre demande de visa d'études auprès du Consulat – si requis) Les refus sont rares mais il vaut mieux attendre cette lettre pour acheter votre billet d'avion.
Après réception de la lettre de l'établissement d'accueil	Démarches pour l'obtention du visa, des assurances médicales, du billet d'avion, recherche de logement, documents administratif à remettre au BREM

Coordonnateurs aux affaires départementales

Génie de la construction

Christine Thérien

514 396-8800, poste 7972

Coordonnées du département :

ÉTS, local A-1583

Téléphone : 514 396-8844

Télécopieur : 514 396-8584

Courriel : christine.therien@etsmtl.ca

Génie électrique

Nicole Dubuc

514 396-8800, poste 7759

Coordonnées du département :

ÉTS, Local A-2650

Téléphone : 514 396-8866

Télécopieur : 514 396-8684

Courriel : nicole.dubuc@etsmtl.ca

Génie mécanique

Madeleine Hamel

514 396-8800, poste 7840

Coordonnées du département :

ÉTS, Local A-2808

Téléphone : 514 396-8855

Télécopieur : 514 396-8530

Courriel : madeleine.hamel@etsmtl.ca

Génie de la production automatisée

Sabrina Thivierge

514 396-8800, poste 7828

Coordonnées du département :

ÉTS, Local A-3655

Téléphone : 514 396-8877

Télécopieur : 514 396-8595

Courriel : sabrina.thivierge@etsmtl.ca

Génie logiciel et des TI

Sarah Ranger

514 396-8800, poste 8526

Coordonnées du département :

ÉTS, Local A-3597

Téléphone : 514 396-8606

Télécopieur : 514 396-8684

Courriel : sarah.ranger@etsmtl.ca

1. Le BREM est là pour vous aider!

Une des missions du BREM est de vous appuyer dans votre projet de court séjour d'études à l'extérieur du Québec.

En vertu de nos accords de collaboration internationale, l'ÉTS se prévaut de liens académiques partout à travers le monde. Vous pouvez faire des études dans un établissement à l'extérieur du Québec pendant un trimestre ou deux, ou encore effectuer un trimestre d'études suivi d'un stage en laboratoire ou en entreprise, selon vos objectifs et le type d'ententes signées. Les étudiants à la maîtrise ou au doctorat peuvent aussi bénéficier de nos services pour effectuer un séjour de recherche à l'international.

Préparer ce type de séjour demande du temps et de l'énergie. Cependant, bien que la démarche comporte plusieurs étapes, celles-ci demeurent simples. Le BREM peut vous orienter dans l'élaboration de votre projet, vous aider à préparer votre dossier de candidature et identifier les possibilités de financement.

2. Conditions, obligations et droits

Conditions d'admission au programme d'échange :

- a) Vous êtes **étudiant au 1^{er} cycle**? Vous devez :
 - cumuler l'équivalent d'environ deux années d'études à temps complet dans votre programme d'études (minimum de 46 crédits) et rester inscrit à temps complet (12 crédits) à ce même programme tout au long de votre séjour dans l'établissement d'accueil;
 - avoir une moyenne générale d'au moins 2,75/4,3 et dans certains cas, selon l'établissement choisi, une moyenne supérieure à 3,5/4,3
 - Avoir complété le Stage 1
 - Connaissance de la langue d'enseignement de l'université d'accueil avant de partir
- b) Vous êtes **étudiant au 2^e ou 3^e cycle**? Vous devez :
 - cumuler un minimum de 9 crédits dans votre programme d'études avant le départ et demeurer inscrit à temps complet (9 crédits par trimestre ou l'équivalent de 3 crédits par mois) lors du séjour d'études ou de recherche;
 - avoir une moyenne minimale de 3/4,3

Obligations de l'étudiant admis en programme d'échange :

- a) Demeurer inscrit à l'ÉTS.

- b) Obtenir auprès de son département, avant le départ, l'approbation du programme de cours (concordance de cours) ou la permission de valider des crédits de recherche à l'extérieur du Québec.
- c) S'assurer qu'au retour du séjour, le nombre de crédits validés ne dépasse pas le nombre de crédits maximum prévu par le Règlement des études de 1^{er} cycle de l'ÉTS : <http://www.etsmtl.ca/A-propos/Direction/Politiques-reglements>
- d) Acquitter ses frais de scolarité à l'ÉTS (et non à l'établissement d'accueil). Exception: les étudiants qui souhaitent faire un échange avec le statut 'visiting student' dans une autre université canadienne devront payer les frais de scolarité à l'université d'accueil et seront exemptés des frais de scolarité à l'ÉTS pendant leur échange. Dans ce cas, il est possible de postuler pour une université avec laquelle l'ÉTS n'a pas signé d'accord de collaboration.
- e) Assumer ses frais de transport et de séjour dans le pays d'accueil ainsi que les frais d'une assurance-maladie.
- f) Produire un rapport de fin de séjour au retour (le dernier versement de la bourse de mobilité y est rattaché).
- g) À son retour à l'ÉTS, l'étudiant doit remettre au BREM un rapport de séjour auquel est relié son dernier versement de bourse.
- h) Les étudiants internationaux qui participent au programme d'échanges doivent s'assurer que leurs papiers d'immigration (CAQ et permis d'études et/ou permis de travail) sont valides au Canada tout au long de leur séjour en échange international. N'oubliez pas que vous demeurez étudiant de l'ÉTS (dont étudiant au Québec) tout au long de votre échange.

Droits de l'étudiant en programme d'échange :

- a) Bénéficier des crédits cumulés à l'international aux fins d'obtention du diplôme délivré à l'ÉTS.
- b) Pour les résidents du Québec, continuer à recevoir les prêts et bourses s'il y a lieu.

L'étudiant dont le dossier de candidature est accepté par un établissement hors CREPUQ ou sans entente bilatérale doit payer ses frais de scolarité à l'établissement d'accueil et non à l'ÉTS.

3. Démarches à suivre pour participer à un programme d'échange

ÉTAPE 1 : Identification du pays et de l'établissement d'accueil

En premier lieu, vous devez identifier le pays et l'établissement d'accueil où vous souhaitez effectuer votre séjour d'études. Veuillez faire un seul choix d'établissement. Notez que certains établissements sont contingentés. **Il est donc important de faire connaître rapidement votre choix d'établissements d'accueil au BREM.**

Le choix de l'établissement d'accueil est personnel, mais il est important d'en choisir un qui répond aux exigences de votre programme d'études selon votre spécialisation.

Voici quelques suggestions :

1. Consultez en premier lieu la liste des établissements avec lesquels l'ÉTS a conclu des **ententes bilatérales**.
2. Si ceux-ci ne correspondent pas à vos intérêts, consultez le site Web de la **CRÉPUQ** qui propose un choix plus vaste d'établissements.
3. Communiquez votre intention à votre coordonnateur aux affaires départementales qui vous orientera selon votre spécialisation. Il vous renseignera sur les concordances de cours et sur la pertinence académique de l'établissement choisi.

IMPORTANT!

En choisissant votre établissement d'accueil, vérifiez sur quelle base sont offerts les cours (trimestrielle, semestrielle, etc.). Il est aussi possible de retrouver des cours offerts sur une base annuelle équivalant à deux sessions consécutives, laissant ainsi une mince marge de manœuvre pour l'étudiant qui désire effectuer une seule session d'études. Le calendrier scolaire peut aussi différer de celui de l'ÉTS. En somme, il est donc possible que les sessions soient décalées au retour de l'étudiant à l'ÉTS.

ÉTAPE 2: Recherche d'information sur l'établissement d'accueil

Renseignez-vous au sujet de l'établissement d'accueil. Son site internet, notamment, devrait fournir plusieurs éléments d'information dont les descriptifs de cours. Pour cette étape, prévoyez une assez longue période de recherche en fonction de la correspondance que vous effectuerez avec l'établissement d'accueil.

ÉTAPE 3: Vérification académique du projet

Les étudiants du 1^{er} cycle devront rencontrer le **coordonnateur aux affaires départementales** de leur département pour discuter de leur projet, de leur choix d'établissement d'accueil et de leur choix de cours. Lors de la rencontre, ils devront présenter une proposition de choix de cours (concordance de cours) comportant les informations suivantes :

- le nom du programme (de la filière) ainsi que le niveau;
- le nombre de crédits/ECTS (pour les universités européennes, en général, 2 ECTS = 1 crédit ETS);
- le nombre d'heures de cours, travaux dirigés et/ou travaux pratiques;
- les préalables obligatoires ou connaissances exigées pour s'inscrire à chacun des cours;
- le sigle de chaque cours et la description de son contenu (plan de cours, si possible);
- la période à laquelle le cours est offert (à quel trimestre, semestre, etc.).

Remplir le formulaire suivant :

http://www.etsmtl.ca/International/Etudes-et-stages-etranger/Je-prepare-mon-dossier/form_concordances_pdf.aspx

Avec ces informations, votre coordonnateur pourra définir la concordance finale de vos cours et vous donnera de précieux conseils quant aux cours à privilégier. Toute concordance de cours doit être approuvée par votre coordonnateur départemental. **Sans cette concordance, votre dossier sera incomplet et vous ne serez pas autorisé à partir en échange.** Au retour, tous les cours complétés à l'extérieur du Québec doivent être reconnus dans le programme d'études conduisant à votre diplôme.

ÉTAPE 4: Dépôt du dossier de candidature au BREM

Pour partir au trimestre d'automne ou d'hiver de chaque année, la date du dépôt de dossier est le **dernier vendredi de janvier.**

S.V.P ne pas déposer votre dossier avant le dernier vendredi de janvier, sauf si vous êtes en stage. Veuillez déposer votre dossier **9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.**

Les dossiers incomplets ou retardataires seront refusés.

Où déposer le dossier?

BREM, local A-1100
École de technologie supérieure
Montréal (Québec) H3C 1K3
Tél. : 514 396-8810

ÉTAPE 6: Séance d'information pré-départ

Si vous êtes admis au programme d'échange, vous devrez assister à une séance d'information pré-départ (fin avril ou début mai).

ÉTAPE 8: Réception de la lettre d'acceptation de l'établissement d'accueil

La lettre d'acceptation de l'établissement d'accueil sera envoyée à votre adresse permanente en mai ou juin si vous partez en septembre, et en septembre ou octobre pour si vous partez en janvier.

ÉTAPE 9: Préparation du séjour international

Avec votre lettre d'admission de l'établissement d'accueil en main, vous êtes maintenant prêts à faire vos démarches administratives de demande de passeport et de permis de séjour (il faut compter 6 à 8 semaines pour le traitement de votre dossier), acheter votre billet d'avion et mettre à jour vos assurances médicales. Ces sujets auront été discutés lors de la séance pré-départ.

4. Possibilités de financement

Bourse de mobilité du MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)

Les étudiants qui déposent un dossier de candidature au BREM pour effectuer un séjour d'études, de recherche ou de stage à l'extérieur du Québec sont admissibles au programme de bourses de mobilité du MELS. Ces bourses s'adressent aux étudiants qui souhaitent effectuer une partie de leurs études universitaires à l'extérieur du Québec pour une période maximale de deux séjours d'au moins **deux mois chacun et d'une durée totale n'excédant pas huit mois**.

En cas de non-respect des conditions particulières du programme d'échange ou d'abandon, les sommes reçues sont remboursées par l'étudiant (en partie ou en totalité).

Les offices jeunesse internationaux du Québec (LOIJQ)

Plusieurs bourses disponibles, voir : <http://www.lojq.org/>

Critères d'admissibilité des étudiants

- Statut d'étudiant à temps plein (au moment du séjour) dans un établissement d'enseignement québécois collégial ou universitaire;
- Détenteur d'une carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ);

Critères d'admissibilité des territoires

- Les destinations admissibles pour effectuer une session d'études sont limitées à la **France, la Wallonie-Bruxelles, les Amériques et l'Asie**.

Bourses Eiffel

Le programme de bourses d'excellence Eiffel, lancé en janvier 1999 par le ministère des Affaires étrangères et européennes, est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français, dans un contexte de concurrence accrue entre

pays développés pour attirer l'élite des étudiants étrangers dans des formations de niveau Master, Ingénieur ou Doctorat. <http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/appels/eiffel>

Bourses d'études et de stage en Allemagne

Ce programme de bourses est offert par sept universités allemandes en sciences appliquées, pour poursuivre un trimestre d'études suivi d'un stage industriel en Allemagne. Les étudiants sélectionnés reçoivent 700 Euros par mois en bourses en plus d'une exemption des frais de scolarité à l'établissement d'accueil. www.uas7.org

6. Candidature pour un stage international en industrie et possibilités de financement

Offres de stages à l'étranger

Le BREM n'offre pas de liste d'entreprises où des stages internationaux peuvent être effectués. Néanmoins, il est possible de faire créditer un stage à l'international. Deux choix s'offrent à vous :

- 1) consultez les offres de stages internationaux offerts par le Service de l'enseignement coopératif (ces stages sont peu nombreux); OU
- 2) trouvez vous-même un stage et faites-le approuver par le Service de l'enseignement coopératif.

Vous pouvez trouver un stage par vos propres contacts à Montréal ou une fois rendu à l'étranger, dans le cadre d'un programme d'échange étudiant, par exemple. Depuis quelques années, en fonction des fonds disponibles, le BREM soutient financièrement les étudiants stagiaires qui ont fait approuver leur stage par le Service de l'enseignement coopératif. Cet appui financier provient d'un fonds du MELS pour l'aide à la mobilité. Ce fonds provient du programme de bourses de courts séjours à l'étranger (PBCSE).

Dès que le stage est validé par le Service de l'enseignement coopératif, l'étudiant intéressé à faire une demande de bourse doit déposer un dossier de candidature au BREM.

Conditions d'obtention de la bourse pour stagiaires

Dans le cadre d'un stage en entreprise ou en laboratoire, toute rémunération sera déduite du montant alloué par le MELS. Cependant, un stagiaire peut percevoir une gratification (faible revenu offert aux stagiaires dans certains pays), laquelle ne change pas les conditions optimales de la bourse.

Selon les fonds disponibles, l'étudiant dont le stage est approuvé par le Service de l'enseignement coopératif peut bénéficier du programme de bourse du MELS à condition que :

- le stage apparaît sur le relevé de notes;
- le stage fait l'objet d'une évaluation, tant sur place que directement dans le programme;

- le stage est reconnu par le Bureau du registraire comme étant admissible à l'aide financière aux études en vertu d'une inscription à temps complet;
- la moyenne générale de l'étudiant soit d'au moins 2,75/4,3.

7. Suivi du dossier de participation au programme d'échange

Validation des crédits

Le Bureau du registraire assigne à l'étudiant un sigle de cours « échange » équivalant à 12 crédits. Ainsi, l'étudiant acquitte des frais de scolarité correspondant à des études à temps complet. À son retour, lorsque le Bureau du registraire reçoit le relevé de notes de l'établissement d'accueil, il valide chaque cours inscrit en fonction des concordances de cours prévues. Les résultats scolaires obtenus à l'étranger seront affichés sur le relevé de notes de l'étudiant sous le sigle « échange » avec le nombre total de crédits reconnus. **Les résultats obtenus ne sont pas comptabilisés dans la moyenne générale de l'étudiant.**

Le BREM demeure toujours en lien direct avec les étudiants ayant soumis leur candidature. Des informations seront données et une réunion pré-départ sera organisée pour tous les étudiants ayant été acceptés dans un programme d'échange hors Québec.

BONNE CHANCE!

Bureau du recrutement étudiant et de la mobilité

Annick Corbeil
Agente de recherche/Responsable Mobilité internationale
514 396-8800, poste 7264
Coordonnées du BREM :
ÉTS, Local A-1100
Téléphone : 514 396-8810
Télécopieur : 514 396-8636
Courriel : annick.corbeil@etsmtl.ca

Nicole Lapierre
Technicienne en administration/Mobilité internationale
514 396-8800, poste 7867
Coordonnées du BREM :
ÉTS, Local A-1100
Téléphone : 514 396-8810
Télécopieur : 514 396-8636
Courriel : nicole.lapierre@etsmtl.ca